



Mission du Guatemala auprès de l'ONU  
chemin de Sous-Bois 21  
1209 Genève

Mission du Guatemala auprès de l'OMC  
avenue Giuseppe-Motta 35  
1202 Genève

Notre réf. 2427-CoT

Genève, le 03-06-2011

**la répression de la police nationale civile guatémaltèque fait des blessés alors que  
des carences alimentaires affectent la santé physique et psychique des enfants indiègènes**

*Reprimen a campesinos que manifestaban pacíficamente*

Mesdames, Messieurs,

Nous exprimons notre solidarité avec les responsables de CODECA - organisation de développement rural au Guatemala - et les paysannes et paysans guatémaltèques qu'elle représente à Suchitepequez.

Nous savons que les moyens de survie d'une majorité de la population guatémaltèque ne s'améliorent toujours pas 15 ans après la fin de la guerre civile, faute de volonté et de pouvoir politique effectif du gouvernement Colom, faute de répartition minimum des richesses de la terre guatémaltèque, faute de justice sociale.

Nous savons que cette population paysanne pauvre et discriminée est violemment réprimée quand elle défend ses droits à la terre, à la santé, à la justice. La réalité sociale au Guatemala contredit dramatiquement les traités ratifiés au niveau national, ou international par ce Guatemala d'où l'émigration en masse des sans-terre vers les pays voisins, vers le Mexique ou les Etats-Unis malgré les risques encourus. Les ONG médicales qui travaillent dans ce pays s'inquiètent de l'augmentation des carences alimentaires qui affectent la santé physique et psychique des enfants guatémaltèques.

Nous tenons à exprimer notre soutien aux revendications de CODECA dans son adresse au Gouvernement d'Alvaro Colom et au Congrès afin que cesse la répression contre les organisations paysannes, notamment à Suchitepequez où la police nationale civile guatémaltèque a fait plus de douze blessés (cf doc); et pour que les pouvoirs du pays tiennent leurs promesses, à savoir discuter avec les organisations paysannes des nombreux et graves litiges en cours au Guatemala.

En espérant que le Gouvernement et le Congrès du Guatemala tiendront compte rapidement, dans un esprit démocratique et dans l'intérêt de ses concitoyens, du respect du droit à l'expression des communautés paysannes, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Copie à la Présidente de la Confédération

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS

Chantal WOODTLI, membre de la Commission internationale CGAS